

SÉANCE ordinaire

Le 6 février 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 6 février 2017, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Richard Duguay, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Denis Pelchat

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

160206.037 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles le point suivant :

- Octroi de contrat – Services professionnels PIQM-MADA - Rénovation Hôtel e Ville;

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Modification de contrat de travail pour un employé contractuel Frédérique Bélanger – Yoga Hiver 2017 ;
 - 4.3 Signataires - Contrat de travail pour un employé contractuel Frédérique Bélanger –Yoga hiver 2017 session du jeudi ;
 - 4.4 Recommandation de paiement – Le Groupe Ohmega – Division construction inc. – Chambre de vanne secteur Pabos Mills ;
 - 4.5 Appui – Démarche MADA ;
 - 4.6 Signataires – Protocole d'entente relatif à l'exploitation d'un restaurant à la Capitainerie ;
 - 4.7 Acquisition de terrain - Monsieur Marc Garant ;
 - 4.8 Acquisition de terrain - Monsieur Mario Pelletier ;
 - 4.9 Octroi de contrat - ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EN URBANISME 2017 ;
 - 4.10 Renouvellement de contrat – Déneigement Chemin du Lac Sept-Îles 2016-2017 – Machinerie A.B. Enr. ;
 - 4.11 Signataires – Projet d'entente pour l'expropriation d'un terrain à Newport ;
 - 4.12 Signataires- Entente entre la Ville de Chandler et le Groupe de hockey Atlantique ;

- 4.13 Octroi de financement – Fonds d'aide aux organismes - Entente culturelle de la MRC du Rocher-Percé ;
- 4.14 Appui – Journée de la persévérance scolaire ;
- 4.15 Demande de modification au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.038 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 et des séances extraordinaires du 16 et 24 janvier 2017.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

170206.039 OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS PIQM-MADA - RÉNOVATION HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'accepter l'offre de monsieur Jean Luc Heyvang, architecte, pour la rénovation de l'Hôtel de Ville pour accès à mobilité réduite pour un montant approximatif de 20 695.50 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

170206.040 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de décembre 2016 un montant de 133 147.53 \$ et pour le journal des achats du mois de janvier 2017 un montant de 209 017.38 \$ et de 73 450.89 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.041 MODIFICATION DE CONTRAT DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL FRÉDÉRIQUE BÉLANGER – YOGA HIVER 2017 (ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 161205.294)

CONSIDÉRANT les ajouts apportées à l'horaire des cours de yoga prévu au contrat présenté à la séance du conseil tenue le 5 décembre 2016;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que Louise Langlois et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer le contrat pour un employé contractuel, madame Frédérique Bélanger, pour les

séances de yoga offertes à l'hiver 2017.

Il est également résolu que la présente résolution abroge la résolution numéro 161205.294.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.042 SIGNATAIRES - CONTRAT DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL FRÉDÉRIQUE BÉLANGER –YOGA HIVER 2017 SESSION DU JEUDI

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, soient autorisés à signer le contrat pour un employé contractuel, madame Frédérique Bélanger, pour les séances de yoga offertes à l'hiver 2017- session du jeudi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.043 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LE GROUPE OHMEGA – DIVISION CONSTRUCTION INC. – CHAMBRE DE VANNE SECTEUR PABOS MILLS

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que d'autoriser le paiement des factures énumérées ci-dessous en provenance du Groupe Ohméga – Division Construction inc, pour des travaux dans la chambre de vanne, secteur Pabos Mills.

Numéro de facture	Montant total (TTC)
6032	14 751.29 \$
20443	317.62 \$
6033	1034.78 \$
6034	418.51 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.044 APPUI – RÉSEAU MONDIAL DES « VILLES AMIES DES AÎNÉS » OMS (RÉSEAU)

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil donne son appui au Réseau mondial des « villes amies des aînés » OMS (Réseau) fondé en 2010 en inscrivant la Ville Chandler au Réseau et ainsi bénéficiaire des nombreux avantages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.045 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT À LA CAPITAINERIE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de

monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le protocole d'entente relatif à l'exploitation d'un restaurant à la Capitainerie de Chandler pour une période de trente (30) mois à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.046 ACQUISITION DE TERRAIN - MONSIEUR MARC GARANT

CONSIDÉRANT que monsieur Marc Garant bénéficiera d'un programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents du Ministère de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT que monsieur Marc Garant a choisi d'utiliser l'aide financière qui lui est octroyée à des fins d'allocation de départ et s'engage à respecter toutes les clauses du programme;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que la Ville de Chandler se porte acquéreur du terrain de monsieur Marc Garant, situé au 127, rue de la plage, secteur Chandler, lot 4 293 386, pour la somme nominale de 1\$ sachant que la réglementation de la Ville de Chandler interdit déjà les constructions sur ce terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.047 ACQUISITION DE TERRAIN - MONSIEUR MARIO PELLETIER

CONSIDÉRANT que monsieur Mario Pelletier bénéficiera d'un programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents du Ministère de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT que monsieur Mario Pelletier a choisi d'utiliser l'aide financière qui lui est octroyée à des fins d'allocation de départ et s'engage à respecter toutes les clauses du programme;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que la Ville de Chandler se porte acquéreur du terrain de monsieur Mario Pelletier situé au 103, rue de la plage, secteur Chandler, lot 4 293 371, pour la somme nominale de 1\$. La réglementation de la Ville de Chandler interdit déjà les constructions sur ce terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.048 OCTROI DE CONTRAT - ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET

TECHNIQUE EN URBANISME 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce conseil accepte la proposition de services de la firme « lemay » pour offrir une assistance professionnelle et technique en urbanisme, lorsque jugé pertinent et nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.049 RENOUELEMENT DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT CHEMIN DU LAC SEPT-ÎLES 2016-2017 – MACHINERIE A.B. ENR.

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que ce Conseil accepte de renouveler le contrat de Machinerie A.B. Enr pour le déneigement du chemin du Lac Sept-Îles pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.050 SIGNATAIRES – PROJET D'ENTENTE POUR L'EXPROPRIATION D'UN TERRAIN À NEWPORT

CONSIDÉRANT que suite à la résolution numéro 140922.264, la Ville de Chandler a décrété l'acquisition par expropriation des terrains requis pour l'ouverture et la construction d'une rue publique, soit les lots numéros 5 294 673, 5 294 677 et 5 294 678;

CONSIDÉRANT que ces acquisitions avaient pour but de régulariser l'ouverture de la rue de l'Écloserie et des constructions adjacentes à cette rue, notamment l'usine Fermes Marines du Québec dans le secteur de Newport ;

ATTENDU que Les Entreprises Luc Mourant avaient entrepris des démarches de contestation auprès du Tribunal administratif du Québec afin de réclamer des indemnités immobilières importantes ainsi que les frais connexes reliés à cette procédure (dossier numéro SAI-Q-205411-1411) ;

ATTENDU que Les Entreprises Luc Mourant et la Ville de Chandler souhaitent en venir à un règlement négocié afin de mettre fin au litige en cours ;

ATTENDU que cette procédure occasionnerait des frais importants à la Ville tels : frais de déplacement pour les représentants de la Ville et les témoins, honoraires professionnels (avocat et évaluateurs), etc.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le

conseiller Christian Dea et unanimement résolu ce qui suit :

- Le Conseil approuve l'entente négociée de gré à gré entre le directeur général et Les entreprises Luc Maurant pour un montant maximal de 6 500 \$;
- Le versement de cette compensation est conditionnel à ce que Les entreprises Luc Maurant donne quittance complète, générale et finale à la **Ville**, ses mandataires, agents et préposés, et renonce à toute réclamation, droit d'action, poursuite judiciaire qu'il pourrait avoir contre la **Ville** relativement aux dommages de toutes nature encourus à ce jour dans ce dossier.
- Le Conseil mandate le procureur au dossier afin que ce dernier prépare un projet d'entente conforme à l'esprit de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.051 SIGNATAIRES- ENTENTE ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET LE GROUPE DE HOCKEY ATLANTIQUE

REPORTÉ

170206.052 OCTROI DE FINANCEMENT – FONDS D'AIDE AUX ORGANISMES - ENTENTE CULTURELLE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

CONSIDÉRANT que l'entente de développement culturel signée avec le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) a pris fin en décembre 2016;

CONSIDÉRANT que la MRC a signifié au Ministère de la Culture et des Communications (MCC) qu'elle accepte le processus d'une entente de développement culturel afin de réaliser des actions culturelles sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT que le Ministère de la Culture et des Communications propose une aide financière de 22 500 \$ conditionnellement à ce que la MRC s'engage pour un montant égal et qu'une ressource soit rattachée à la réalisation des actions;

CONSIDÉRANT que le projet consiste à donner le mandat à la Maison de la culture de réaliser les actions de l'entente culturelle sur l'ensemble du territoire de la MRC et de financer en partie les actions et de l'entente culturelle sur l'ensemble du territoire de la MRC et de financer en partie la réalisation des actions rattachées à ladite entente ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la ville de Chandler accorde une aide financière de 1 500 \$ pour la réalisation du projet proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170206.053 APPUI – JOURNÉE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT que 25 % des jeunes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine fêtent leur 20^e anniversaire sans avoir obtenu un premier diplôme ou une première qualification ;

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement et qui doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

CONSIDÉRANT que Complice – Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles organise du 13-17 février 2017 la 6^e édition des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu ce qui suit :

De déclarer les 13, 14, 15, 16, et 17 février 2017 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité ;

D'appuyer Complice – Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et affaires, afin de faire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;

De faire parvenir copie de cette résolution à Complice – Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170602.054 DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

REPORTÉ

170206.055 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 19h31.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier